

S.O.F.I.E.
Association « Saint-Omer Flandre Interface d'Entreprises »

Maison du Développement Economique
16, Place Victor Hugo
62500 SAINT-OMER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

AUDIT ET CONSEIL DS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables de Lille
Membre de la Compagnie Régionale de Douai

171 BIS RUE DE THEROUANNE - 62500 SAINT OMER

Ce rapport contient 19 pages

S.O.F.I.E.

Association « Saint-Omer Flandre Interface d'Entreprises »

Maison du Développement économique

16, Place Victor Hugo

62500 SAINT OMER

Exercice clos le 31/12/2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Aux Membres,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association S.O.F.I.E. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif sanitaire lié au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{ER} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



S.O.F.I.E.

Association « Saint-Omer Flandre Interface d'Entreprises »

Maison du Développement économique

16, Place Victor Hugo

62500 SAINT OMER

Exercice clos le 31/12/2019

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Par ailleurs, les notes « Crise sanitaire COVID-19 » page 22 de l'annexe et « Autres informations complémentaires » page 28 de l'annexe donnent une information pertinente de l'activité de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport moral et financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux membres appelée à statuer sur les comptes.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

S.O.F.I.E.

Association « Saint-Omer Flandre Interface d'Entreprises »

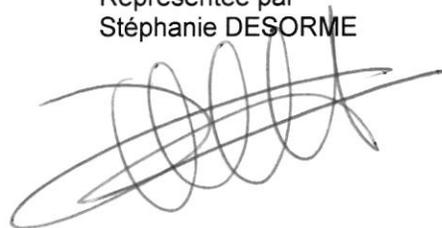
Maison du Développement économique
16, Place Victor Hugo
62500 SAINT OMER
Exercice clos le 31/12/2019

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

A Saint Omer, le 22 septembre 2020,
Le Commissaire aux Comptes,
AUDIT ET CONSEIL DS,
Représentée par
Stéphanie DESORME



S.O.F.I.E.

Association « Saint-Omer Flandre Interface d'Entreprises »

Maison du Développement économique

16, Place Victor Hugo

62500 SAINT OMER

Exercice clos le 31/12/2019

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan et Compte de Résultat

ASSOCIATION SOFIE

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	3 996,00	3 996,00				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours	12 000,00		12 000,00	2,32		
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	23 401,25	14 120,99	9 280,26	1,79	10 368,35	1,90
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	39 397,25	18 116,99	21 280,26	4,12	10 368,35	1,90
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	65 174,48	6 800,00	58 374,48	11,29	5 834,12	1,07
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	36,30		36,30	0,01	36,30	0,01
. Personnel						
. Organismes sociaux	955,79		955,79	0,18	769,79	0,14
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	167 506,48		167 506,48	32,40	104 850,00	19,20
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	260 369,68		260 369,68	50,36	407 996,32	74,70
Charges constatées d'avance	8 517,78		8 517,78	1,65	16 297,73	2,98
TOTAL (II)	502 560,51	6 800,00	495 760,51	95,88	535 784,26	98,10
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	541 957,76	24 916,99	517 040,77	100,00	546 152,61	100,00



ASSOCIATION SOFIE

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	190 553,54	36,85	128 798,74	23,58
Résultat de l'exercice	50 653,79	9,80	92,53	0,02
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	241 207,33	46,65	128 891,27	23,60
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	98 409,12	19,03	175 282,16	32,09
TOTAL (II)	98 409,12	19,03	175 282,16	32,09
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées			1 400,00	0,26
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			88 888,88	16,28
Fournisseurs et comptes rattachés	77 060,41	14,90	151 690,30	27,77
Autres	88 343,91	17,09		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	12 020,00	2,32		
TOTAL(IV)	177 424,32	34,32	241 979,18	44,31
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	517 040,77	100,00	546 152,61	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				



ASSOCIATION SOFIE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services								
Montants nets produits d'expl.								
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			553 483,00	69,96	875 727,00	78,74	-322 244	-36,79
Cotisations			29 890,00	3,78	41 400,00	3,72	-11 510	-27,79
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			0,62	0,00				
Reprise sur provisions, dépréciations			41 298,24	5,22			41 298	N/S
Transfert de charges			166 434,34	21,04	195 111,91	17,54	-28 677	-14,69
Sous-total des autres produits d'exploitation			791 106,20	100,00	1 112 238,91	100,00	-321 132	-28,86
Total des produits d'exploitation (I)			791 106,20	100,00	1 112 238,91	100,00	-321 132	-28,86
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			151,80	0,02	138,88	0,01	13	9,42
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			151,80	0,02	138,88	0,01	13	9,42
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion					1 344,82	0,12	-1 344	-100,00
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges			40 000,00	5,06			40 000	N/S
Total des produits exceptionnels (IV)			40 000,00	5,06	1 344,82	0,12	38 656	N/S
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			831 258,00	105,08	1 113 722,61	100,13	-282 464	-25,35
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			831 258,00	105,08	1 113 722,61	100,13	-282 464	-25,35
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			9 677,48	1,22	7 760,86	0,70	1 917	24,70
Services extérieurs			90 716,13	11,47	127 206,36	11,44	-36 490	-28,68
Autres services extérieurs			208 664,87	26,38	268 095,64	24,10	-59 431	-22,16
Impôts, taxes et versements assimilés			11 239,17	1,42	23 357,71	2,10	-12 118	-51,87
Salaires et traitements			325 242,77	41,11	368 074,84	33,09	-42 832	-11,63
Charges sociales			123 427,61	15,60	159 418,99	14,33	-35 991	-22,57
Autres charges de personnel			700,00	0,09	403,20	0,04	297	73,70
Subventions accordées par l'association								

ASSOCIATION SOFIE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	4 031,87	0,51	5 796,83	0,52	-1 765	-30,44
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations			6 800,00	0,61	-6 800	-100,00
.Pour risques et charges : dotation aux provisions	4 425,20	0,56	47 980,73	4,31	-43 555	-90,77
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (I)	778 125,10	98,36	1 014 895,16	91,25	-236 770	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	2 479,11	0,31	8 734,92	0,79	-6 255	-71,61
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			90 000,00	8,09	-90 000	-100,00
Total des charges exceptionnelles (IV)	2 479,11	0,31	98 734,92	8,88	-96 255	-97,48
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	780 604,21	98,67	1 113 630,08	100,13	-333 026	-29,89
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	50 653,79	6,40	92,53	0,01	50 561	N/S
TOTAL GENERAL	831 258,00	105,08	1 113 722,61	100,13	-282 464	-25,35

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

ASSOCIATION SOFIE

Annexes

Annexes

ASSOCIATION SOFIE

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 517 040,77 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 50 653,79 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 25/08/2020 par les dirigeants.



ASSOCIATION SOFIE

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

CRISE SANITAIRE COVID-19

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

Au moment d'arrêter les comptes annuels clos le 31 décembre 2019, l'impact de cette crise sur l'activité en 2020 peut se mesurer, pour l'Association SOFIE, de la manière suivante :

- Les ressources constituées de subventions sont stables ;
- L'Association a eu recours aux mesures d'activité partielle pour son effectif de permanent ;
- L'Association n'a pu engager toutes ses actions compte tenu du confinement et notamment de l'annulation de certains salons professionnels.

ASSOCIATION SOFIE

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS



ASSOCIATION SOFIE

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 39 397

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 996	12 000		15 996
Immobilisations corporelles	20 457	2 944		23 401
Immobilisations financières				
TOTAL	24 453	14 944		39 397

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 18 117

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 996			3 996
Immobilisations corporelles	10 089	4 032		14 121
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	14 085	4 032		18 117

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
TOTAL	0	0	0	

3.2 - Etat des créances = 242 191

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	242 191	242 191	
TOTAL	242 191	242 191	

3.3 - Provisions pour dépréciation = 6 800

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	6 800				6 800
Comptes financiers					
Total	6 800				6 800

ASSOCIATION SOFIE**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 45 118**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	44 564
Autres créances	554
Disponibilités	
TOTAL	45 118

3.5 - Charges constatées d'avance = 8 518

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



ASSOCIATION SOFIE**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Provisions = 98 409**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	175 282	4 425	81 298		98 409
TOTAL	175 282	4 425	81 298		98 409

4.2 - Etat des dettes = 177 424

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	77 060	77 060		
Dettes fiscales & sociales	80 844	80 844		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	7 500	7 500		
Produits constatés d'avance	12 020	12 020		
TOTAL	177 424	177 424		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 77 088

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	23 363
Dettes fiscales & sociales	46 226
Autres dettes	7 500
TOTAL	77 088

4.4 - Produits constatés d'avance = 12 020

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4.5 - Informations complémentaires sur le bilan passif

L'agence SOFIE bénéficie d'une convention de subvention avec la société ARJOWIGGINS. cette convention portait sur la revitalisation du bassin d'emploi, suite au projet de restructuration affectant son établissement de Wizernes.

Cette subvention avait été cotroyée à hauteur de 100 000 euros, dont un premier versement de 50 000 euros en 2017 représentant la création de 10 emplois (5 000 euros par création d'emploi).

Le solde du versement non reçu a fait l'objet d'une provision pour risque de 50 000 euros au 31/12/2018, provision maintenue au 31/12/2019.



ASSOCIATION SOFIE

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



ASSOCIATION SOFIE

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Autres informations complémentaires

Le résultat exceptionnel est composé des éléments suivants :

En charge

- Avoir concernant 2018 pour Charpentier des Flandres : 400 euros
- Facturation de la TVA par AGEFOS : 399 euros
- Assurance Axa rappel 2018 : 1 252 euros
- Facture STARTEVO : 420 euros

En produit

- Reprise provision créance AI : 40 000

ENGAGEMENT HORS BILAN

L'association a procédé à l'évaluation de l'engagement social pour départ à la retraite de ses salariés (indemnités prévues

dans la convention collective des Organismes de Développement Economique). La provision au 31/12/2019 s'élève à 48 KE (charges sociales incluses). La méthode de calcul retenue pour évaluer l'engagement est la méthode des unités de crédits projetées. Les critères suivants ont été retenus pour évaluer l'engagement :

- Départ volontaire entre 60 et 67 ans
- Taux de turn over faible
- Taux de progression annuelle des salaires = 2%
- Taux d'actualisation = 0,77%
- Table de mortalité = Insee 2015

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DE L'EXERCICE

La dévolution patrimoniale du patrimoine de l'Association SOD (Saint Omer Développement) à l'Association Sofie, décidée le 27 décembre 2018 par l'Assemblée Générale des membres SOD a été constatée le 1er janvier 2019. L'opération comptable a consisté pour Sofie à solder un compte de dette par un compte de report à nouveau dans les capitaux propres pour 61 662.27 .



ASSOCIATION SOFIE**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 45 118

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	44 564
Facture a etabli(418100)	44 564
Autres créances :	554
Org.soc.autr.prod.a(438700)	554
TOTAL	45 118

8.2 - Charges constatées d'avance = 8 518

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance(486000)	8 518
TOTAL	8 518

8.3 - Charges à payer = 77 088

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	23 363
Fourn.fts non parven(408100)	23 363
Dettes fiscales et sociales :	46 226
Dette prov.conges a(428230)	19 662
Primes a payer(428600)	7 500
Ch.soc.dette cong.a(438200)	10 315
Org.soc.autr.charg a(438600)	3 900
Taxe sur les salaires(448610)	3 159
Formtion continue(448630)	1 689
Autres dettes :	7 500
Divers charges a pay(468600)	7 500
TOTAL	77 088

8.4 - Produits constatés d'avance = 12 020

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts const avance(487000)	12 020
TOTAL	12 020

